Barème d'honoraires

Applicable au 06/10/2022

Honoraires sur transactions d'immeubles Calculés sur le prix de vente

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur

MANDAT SIMPLE	4,80 % TTC avec un minimum de 7 000 €
MANDAT VENTE PRIVEES	5,80 % TTC avec un minimum de 7 000 €

LA RESIDENCE
Mon partenaire immobilier

SARL QUALIMMO 15 IMMO
16bis, rue de Rennes 35830 BETTON
RCS Rennes : 539 598 110 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 3502 2017 000 020 367
Garantie Financière de 110000 € Par SOCAF